

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006592800117	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Communauté d'agglomération dont la population est de 3500 habitants et plus LANNION TREGOR COMMUNAUTE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : Trésorerie de Lannion

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT REGIE AUTONOME (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	31
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	33
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	34
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	36
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	37
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	39
A3.2 - Etalement des provisions	40
A4.1 - Equilibre des opérations financières	41
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	42
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	43
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	44
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	45
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	46
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	47

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	49
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	50
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	51

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	52
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	55
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	56

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	57
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E	20 059 000,00	20 059 000,00
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	R	(si déficit)	(si excédent)
O	T	0,00	0,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		20 059 000,00	20 059 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	28 185 000,00	28 185 000,00
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	R	(si solde négatif)	(si solde positif)
O	T	0,00	0,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		28 185 000,00	28 185 000,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		48 244 000,00	48 244 000,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	6 726 330,00	0,00	6 419 030,00	6 419 030,00	6 419 030,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 878 000,00	0,00	5 500 000,00	5 500 000,00	5 500 000,00
014	Atténuations de produits	355 000,00	0,00	426 000,00	426 000,00	426 000,00
65	Autres charges de gestion courante	409 441,41	0,00	100,00	100,00	100,00
Total des dépenses de gestion des services		12 368 771,41	0,00	12 345 130,00	12 345 130,00	12 345 130,00
66	Charges financières	1 807 000,00	0,00	2 134 770,00	2 134 770,00	2 134 770,00
67	Charges exceptionnelles	1 011 140,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	45 000,00		62 000,00	62 000,00	62 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		15 231 911,41	0,00	14 691 900,00	14 691 900,00	14 691 900,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	5 370 100,00		5 367 100,00	5 367 100,00	5 367 100,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		5 370 100,00		5 367 100,00	5 367 100,00	5 367 100,00
TOTAL		20 602 011,41	0,00	20 059 000,00	20 059 000,00	20 059 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	20 059 000,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	25 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	15 209 450,00	0,00	16 684 000,00	16 684 000,00	16 684 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	104 000,00	0,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00
75	Autres produits de gestion courante	18 900,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
Total des recettes de gestion des services		15 357 350,00	0,00	16 729 500,00	16 729 500,00	16 729 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	182 000,00	182 000,00	182 000,00
77	Produits exceptionnels	110 000,00	0,00	125 680,00	125 680,00	125 680,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	38 000,00		45 000,00	45 000,00	45 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		15 505 350,00	0,00	17 082 180,00	17 082 180,00	17 082 180,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 411 386,00		2 976 820,00	2 976 820,00	2 976 820,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		2 411 386,00		2 976 820,00	2 976 820,00	2 976 820,00
TOTAL		17 916 736,00	0,00	20 059 000,00	20 059 000,00	20 059 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	20 059 000,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 390 280,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	611 681,98	0,00	644 270,00	644 270,00	644 270,00
21	Immobilisations corporelles	1 550 806,26	0,00	981 500,00	981 500,00	981 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	23 572 721,31	0,00	20 450 410,00	20 450 410,00	20 450 410,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	25 735 209,55	0,00	22 076 180,00	22 076 180,00	22 076 180,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 001 000,00	0,00	3 105 000,00	3 105 000,00	3 105 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	3 028 000,00	0,00	3 132 000,00	3 132 000,00	3 132 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	28 763 209,55	0,00	25 208 180,00	25 208 180,00	25 208 180,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 411 386,00		2 976 820,00	2 976 820,00	2 976 820,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 411 386,00		2 976 820,00	2 976 820,00	2 976 820,00
	TOTAL	31 174 595,55	0,00	28 185 000,00	28 185 000,00	28 185 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	28 185 000,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	7 384 375,10	0,00	1 471 200,00	1 471 200,00	1 471 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	16 450 811,05	0,00	21 346 700,00	21 346 700,00	21 346 700,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	23 835 186,15	0,00	22 817 900,00	22 817 900,00	22 817 900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	23 835 186,15	0,00	22 817 900,00	22 817 900,00	22 817 900,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

LANNION TREGOR COMMUNAUTE - ASSAINISSEMENT REGIE AUTONOME - BP - 2024

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	5 370 100,00		5 367 100,00	5 367 100,00	5 367 100,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		5 370 100,00		5 367 100,00	5 367 100,00	5 367 100,00
TOTAL		29 205 286,15	0,00	28 185 000,00	28 185 000,00	28 185 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	28 185 000,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

2 390 280,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	6 419 030,00		6 419 030,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 500 000,00		5 500 000,00
014	Atténuations de produits	426 000,00		426 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00		100,00
66	Charges financières	2 134 770,00	0,00	2 134 770,00
67	Charges exceptionnelles	150 000,00	0,00	150 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	62 000,00	5 367 100,00	5 429 100,00
69	Impôts sur les bénéficiés et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	14 691 900,00	5 367 100,00	20 059 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	20 059 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 325 600,00	1 325 600,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 105 000,00	0,00	3 105 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	644 270,00	0,00	644 270,00
21	Immobilisations corporelles (6)	981 500,00	0,00	981 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	20 450 410,00	1 651 220,00	22 101 630,00
26	Participations et créances rattachées	27 000,00	0,00	27 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	25 208 180,00	2 976 820,00	28 185 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	28 185 000,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	10 000,00		10 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	16 684 000,00		16 684 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		1 651 220,00	1 651 220,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	17 500,00		17 500,00
75	Autres produits de gestion courante	18 000,00		18 000,00
76	Produits financiers	182 000,00	0,00	182 000,00
77	Produits exceptionnels	125 680,00	1 325 600,00	1 451 280,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	45 000,00	0,00	45 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		17 082 180,00	2 976 820,00	20 059 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	20 059 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 471 200,00	0,00	1 471 200,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	21 346 700,00	0,00	21 346 700,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		5 367 100,00	5 367 100,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		22 817 900,00	5 367 100,00	28 185 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	28 185 000,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	6 726 330,00	6 419 030,00	6 419 030,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	2 445 720,00	2 480 300,00	2 480 300,00
6062	Produits de traitement	336 950,00	320 100,00	320 100,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	657 000,00	676 000,00	676 000,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6066	Carburants	231 000,00	159 000,00	159 000,00
6068	Autres matières et fournitures	8 150,00	6 000,00	6 000,00
611	Sous-traitance générale	199 500,00	181 750,00	181 750,00
6132	Locations immobilières	4 100,00	700,00	700,00
6135	Locations mobilières	33 850,00	26 950,00	26 950,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	145 000,00	140 000,00	140 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	50 000,00	40 000,00	40 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	0,00	500,00	500,00
61551	Entretien matériel roulant	63 500,00	32 000,00	32 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	76 100,00	80 000,00	80 000,00
6156	Maintenance	102 850,00	136 870,00	136 870,00
6161	Multirisques	37 040,00	55 800,00	55 800,00
617	Etudes et recherches	128 800,00	84 500,00	84 500,00
618	Divers	699 750,00	637 260,00	637 260,00
6222	Commissions recouvrement redevance	85 000,00	70 400,00	70 400,00
6226	Honoraires	10 000,00	20 000,00	20 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	33 000,00	33 000,00
6231	Annonces et insertions	10 500,00	12 500,00	12 500,00
6236	Catalogues et imprimés	6 000,00	4 000,00	4 000,00
6238	Divers	1 300,00	6 800,00	6 800,00
6241	Transports sur achats	15 200,00	15 000,00	15 000,00
6251	Voyages et déplacements	700,00	3 100,00	3 100,00
6256	Missions	2 500,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	100,00	100,00	100,00
6261	Frais d'affranchissement	40 000,00	50 000,00	50 000,00
6262	Frais de télécommunications	82 830,00	42 750,00	42 750,00
627	Services bancaires et assimilés	10 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 700,00	2 200,00	2 200,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 000,00	5 500,00	5 500,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	560 250,00	616 300,00	616 300,00
62878	Remb. frais à des tiers	456 150,00	456 850,00	456 850,00
6288	Autres	202 990,00	15 300,00	15 300,00
63512	Taxes foncières	1 000,00	1 000,00	1 000,00
63514	Taxe sur les véhicules de société	0,00	700,00	700,00
6353	Impôts indirects	300,00	300,00	300,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6356	Redevances occupat° domaine public	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6378	Autres taxes et redevances	2 000,00	2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 878 000,00	5 500 000,00	5 500 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	437 000,00	594 200,00	594 200,00
6331	Versement de mobilité	0,00	15 900,00	15 900,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	14 600,00	14 600,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	35 200,00	35 200,00
6411	Salaires, appointements, commissions	4 350 300,00	3 419 050,00	3 419 050,00
6412	Congés payés	0,00	9 600,00	9 600,00
6413	Primes et gratifications	0,00	190 500,00	190 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	853 000,00	853 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	182 100,00	182 100,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	0,00	99 250,00	99 250,00
6458	Cotizat° autres organismes sociaux	0,00	500,00	500,00
6471	Prestations directes	0,00	7 500,00	7 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 200,00	29 000,00	29 000,00
648	Autres charges de personnel	88 000,00	48 600,00	48 600,00
014	Atténuations de produits (7)	355 000,00	426 000,00	426 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	355 000,00	426 000,00	426 000,00
65	Autres charges de gestion courante	409 441,41	100,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	38 560,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	11 000,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	359 881,41	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	100,00	100,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		12 368 771,41	12 345 130,00	12 345 130,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b) (8)	1 807 000,00	2 134 770,00	2 134 770,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 616 000,00	1 855 000,00	1 855 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	186 000,00	255 000,00	255 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	5 000,00	24 770,00	24 770,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 011 140,00	150 000,00	150 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 001 140,00	150 000,00	150 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	45 000,00	62 000,00	62 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	45 000,00	45 000,00	45 000,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	0,00	17 000,00	17 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		15 231 911,41	14 691 900,00	14 691 900,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	5 370 100,00	5 367 100,00	5 367 100,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	5 240 100,00	5 367 100,00	5 367 100,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	130 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 370 100,00	5 367 100,00	5 367 100,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		5 370 100,00	5 367 100,00	5 367 100,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		20 602 011,41	20 059 000,00	20 059 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	20 059 000,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	255 000,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	186 000,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	255 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	25 000,00	10 000,00	10 000,00
64198	Autres remboursements	25 000,00	10 000,00	10 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	15 209 450,00	16 684 000,00	16 684 000,00
704	Travaux	510 000,00	400 000,00	400 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	11 500 000,00	12 390 000,00	12 390 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	400 000,00	426 000,00	426 000,00
70613	Participations assainissement collectif	450 000,00	450 000,00	450 000,00
7068	Autres prestations de services	158 000,00	160 000,00	160 000,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	37 000,00	338 000,00	338 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	2 154 450,00	2 520 000,00	2 520 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	104 000,00	17 500,00	17 500,00
748	Autres subventions d'exploitation	104 000,00	17 500,00	17 500,00
75	Autres produits de gestion courante	18 900,00	18 000,00	18 000,00
752	Revenus des immeubles	3 900,00	0,00	0,00
757	Redevances des fermiers, concession..	5 000,00	6 000,00	6 000,00
7588	Autres	10 000,00	12 000,00	12 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		15 357 350,00	16 729 500,00	16 729 500,00
76	Produits financiers (b)	0,00	182 000,00	182 000,00
7681	Fonds soutien-Sortie emprunts à risque	0,00	182 000,00	182 000,00
77	Produits exceptionnels (c)	110 000,00	125 680,00	125 680,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	110 000,00	125 680,00	125 680,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	38 000,00	45 000,00	45 000,00
7817	Rep. dépréciat° actifs circulants	38 000,00	45 000,00	45 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		15 505 350,00	17 082 180,00	17 082 180,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	2 411 386,00	2 976 820,00	2 976 820,00
722	Immobilisations corporelles	1 199 386,00	1 651 220,00	1 651 220,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 212 000,00	1 325 600,00	1 325 600,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 411 386,00	2 976 820,00	2 976 820,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		17 916 736,00	20 059 000,00	20 059 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	20 059 000,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	611 681,98	644 270,00	644 270,00
2031	Frais d'études	483 521,60	412 770,00	412 770,00
2051	Concessions et droits assimilés	128 160,38	231 500,00	231 500,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 550 806,26	981 500,00	981 500,00
2111	Terrains nus	106 700,00	8 000,00	8 000,00
2154	Matériel industriel	476 023,15	525 000,00	525 000,00
2155	Outillage industriel	50 045,77	40 000,00	40 000,00
2182	Matériel de transport	662 771,34	294 500,00	294 500,00
2183	Matériel de bureau et informatique	73 266,00	55 000,00	55 000,00
2184	Mobilier	7 000,00	10 000,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	175 000,00	49 000,00	49 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	23 572 721,31	20 450 410,00	20 450 410,00
2312	Terrains	64 716,08	30 000,00	30 000,00
2313	Constructions	15 105 130,67	13 674 410,00	13 674 410,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	8 402 874,56	6 746 000,00	6 746 000,00
Total des dépenses d'équipement		25 735 209,55	22 076 180,00	22 076 180,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 001 000,00	3 105 000,00	3 105 000,00
1641	Emprunts en euros	3 001 000,00	3 105 000,00	3 105 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	27 000,00	27 000,00	27 000,00
261	Titres de participation	27 000,00	27 000,00	27 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		3 028 000,00	3 132 000,00	3 132 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		28 763 209,55	25 208 180,00	25 208 180,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	2 411 386,00	2 976 820,00	2 976 820,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>1 212 000,00</i>	<i>1 325 600,00</i>	<i>1 325 600,00</i>
139111	<i>Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau</i>	<i>1 212 000,00</i>	<i>1 325 600,00</i>	<i>1 325 600,00</i>
	Charges transférées	1 199 386,00	1 651 220,00	1 651 220,00
2313	<i>Constructions</i>	<i>422 680,00</i>	<i>1 111 220,00</i>	<i>1 111 220,00</i>
2315	<i>Installat°, matériel et outillage techni</i>	<i>776 706,00</i>	<i>540 000,00</i>	<i>540 000,00</i>
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 411 386,00	2 976 820,00	2 976 820,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		31 174 595,55	28 185 000,00	28 185 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	28 185 000,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	7 384 375,10	1 471 200,00	1 471 200,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	5 257 008,06	875 200,00	875 200,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	533 767,00	534 000,00	534 000,00
1312	Subv. équipt Régions	808 320,00	62 000,00	62 000,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	785 280,04	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	16 450 811,05	21 346 700,00	21 346 700,00
1641	Emprunts en euros	16 450 811,05	21 346 700,00	21 346 700,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		23 835 186,15	22 817 900,00	22 817 900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		23 835 186,15	22 817 900,00	22 817 900,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	5 370 100,00	5 367 100,00	5 367 100,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	5 240 100,00	5 367 100,00	5 367 100,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	130 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		5 370 100,00	5 367 100,00	5 367 100,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		5 370 100,00	5 367 100,00	5 367 100,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		29 205 286,15	28 185 000,00	28 185 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	28 185 000,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					76 632 735,09									
1641 Emprunts en euros (total)					76 242 725,09									
ASS 128	SOCIETE GENERALE	23/11/2017	13/12/2017	13/03/2018	700 000,00	F	Taux fixe à 1.42 %	1,420	1,448	EUR	T	C	O	A-1
ASS 138	BANQUE POSTALE	26/11/2018	26/11/2018	01/05/2019	2 000 000,00	F	Taux fixe à 1.5 %	1,500	1,508	EUR	T	C	O	A-1
ASS 141	BANQUE POSTALE	28/11/2019	06/12/2019	01/04/2020	2 000 000,00	F	Taux fixe à 0.85 %	0,850	0,853	EUR	T	C	O	A-1
ASS 142	SOCIETE GENERALE	26/03/2020	01/04/2020	01/07/2020	2 000 000,00	F	Taux fixe à 0.57 %	0,570	0,580	EUR	T	C	O	A-1
ASS 143	BANQUE POSTALE	29/07/2020	28/08/2020	01/12/2020	608 032,51	F	Taux fixe à 0.65 %	0,650	0,652	EUR	T	C	O	A-1
ASS 144	BANQUE POSTALE	27/11/2020	31/03/2021	01/07/2021	4 000 000,00	F	Taux fixe à 0.45 %	0,450	0,451	EUR	T	C	O	A-1
ASS 146	ARKEA	13/04/2021	14/04/2021	30/08/2021	5 500 000,00	F	Taux fixe à 0.65 %	0,650	0,652	EUR	T	C	O	A-1
ASS 147 Consolidation	ARKEA	27/12/2021	30/05/2022	30/08/2022	10 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.2)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,200	0,203	EUR	T	C	O	A-1
ASS 148	Agence France Locale	20/12/2022	02/01/2023	20/03/2023	4 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.97)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,154	3,239	EUR	T	C	O	A-1
ASS 149	Agence France Locale	01/08/2023	11/08/2023	20/02/2024	2 000 000,00	V	(Euribor 3M + 1.04)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,799	4,959	EUR	T	C	O	A-1
ASS 150	Agence France Locale	01/08/2023	20/11/2023	20/02/2024	4 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.25)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,975	4,094	EUR	T	C	O	A-1
ASS 151	BANQUE POPULAIRE	28/12/2023	29/12/2023	29/03/2024	6 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.99)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,915	5,081	EUR	T	C	O	A-1
B ASS 10	CREDIT AGRICOLE	09/12/2009	05/12/2010	05/03/2011	966 666,68	V	Moyenne de Euribor 3M + 0.56	1,550	1,559	EUR	T	C	O	A-1

LANNION TREGOR COMMUNAUTE - ASSAINISSEMENT REGIE AUTONOME - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
B ASS 100	CREDIT AGRICOLE	13/12/2006	31/12/2006	05/12/2017	55 137,84	F	Taux fixe à 4.12 %	4,120	4,120	EUR	A	P	O	A-1
B ASS 101	SFIL CAFFIL	29/12/2003	01/01/2017	01/02/2017	49 668,60	V	(0.7*4.85) + (0.3*(Euribor 3M + 0.24))	3,371	3,465	EUR	T	P	O	A-1
B ASS 102	CAISSE D'EPARGNE	06/12/2016	01/01/2017	25/04/2017	1 500 000,00	F	Taux fixe à 1.04 %	1,040	1,044	EUR	T	C	O	A-1
B ASS 105	CREDIT AGRICOLE	04/04/2006	06/07/2007	05/01/2017	83 243,22	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	4,112	EUR	T	P	O	A-1
B ASS 106	DEXIA CL	02/07/2007	01/01/2017	02/01/2017	150 590,55	F	Taux fixe à 4.91 %	4,910	4,910	EUR	A	P	O	A-1
B ASS 107	CREDIT AGRICOLE	15/10/2004	01/01/2017	01/10/2017	61 275,74	V	(Moyenne Euribor 12M + 0.18)-Floor -0.18 sur Moyenne Euribor 12M	0,132	0,132	EUR	A	C	O	A-1
B ASS 109	ARKEA	17/11/2006	01/01/2017	28/02/2017	13 650,66	F	Taux fixe à 4.2 %	4,200	4,267	EUR	T	P	O	A-1
B ASS 112	CREDIT MUTUEL	26/12/2014	01/01/2017	30/01/2017	83 950,00	F	Taux fixe à 2.31 %	2,310	2,330	EUR	T	C	O	A-1
B ASS 113	CREDIT AGRICOLE	18/07/2016	01/01/2017	05/01/2017	53 938,72	V	(Euribor 12M + 0.25)-Floor 0 sur Euribor 12M	0,250	0,254	EUR	T	P	O	A-1
B ASS 114	CREDIT AGRICOLE	17/12/2015	05/01/2016	05/01/2017	190 000,01	F	Taux fixe à 1.9 %	1,900	1,914	EUR	T	C	O	A-1
B ASS 115	SFIL CAFFIL	14/12/2006	01/01/2017	01/03/2017	52 075,82	F	Taux fixe à 4.21 %	4,210	4,210	EUR	A	P	O	A-1
B ASS 120	CAISSE D'EPARGNE	17/03/2008	01/01/2017	01/04/2017	119 471,19	F	Taux fixe à 4.52 %	4,520	4,586	EUR	A	X	O	A-1
B ASS 122	CREDIT AGRICOLE	19/12/2007	10/01/2008	01/04/2017	179 123,20	F	Taux fixe à 4.93 %	4,930	4,930	EUR	A	C	O	A-1
B ASS 123	ARKEA	03/08/2009	01/01/2017	28/02/2017	68 933,60	V	Euribor 3M + 1.13	0,811	0,825	EUR	T	P	O	A-1
B ASS 124	CREDIT AGRICOLE	07/07/2010	27/09/2010	05/03/2017	87 500,00	F	Taux fixe à 3.1 %	3,100	3,136	EUR	T	C	O	A-1
B ASS 127	CREDIT AGRICOLE	20/04/2017	28/04/2017	05/07/2017	2 000 000,00	V	(Moyenne Euribor 3M + 0.69)-Floor -0.69 sur Moyenne Euribor 3M	0,361	0,362	EUR	T	C	O	A-1
B ASS 132	CAISSE D'EPARGNE	18/11/2016	01/01/2018	15/02/2018	494 700,00	F	Taux fixe à 1.12 %	1,120	1,125	EUR	T	C	O	A-1

LANNION TREGOR COMMUNAUTE - ASSAINISSEMENT REGIE AUTONOME - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
B ASS 133	ARKEA	30/07/2007	01/01/2018	30/03/2018	42 166,08	F	Taux fixe à 4.69 %	4,690	4,773	EUR	T	P	O	A-1
B ASS 134	CREDIT AGRICOLE	25/04/2017	08/09/2017	05/12/2018	330 000,00	F	Taux fixe à 1.69 %	1,690	1,701	EUR	T	C	O	A-1
B ASS 135	CAISSE D'EPARGNE	05/03/2008	01/01/2018	07/03/2018	397 608,81	F	Taux fixe à 3.99 %	3,990	4,110	EUR	T	P	O	A-1
B ASS 136	CREDIT AGRICOLE	11/12/2007	14/12/2007	05/06/2018	84 838,55	F	Taux fixe à 4.92 %	4,920	4,980	EUR	S	P	O	A-1
B ASS 137	BANQUE POSTALE	08/09/2014	01/01/2018	01/11/2018	207 630,77	F	Taux fixe à 2.69 %	2,690	2,690	EUR	A	P	O	A-1
B ASS 21	CREDIT AGRICOLE	06/12/2010	28/11/2005	05/02/2011	216 745,11	F	Taux fixe à 3.75 %	3,750	3,803	EUR	T	P	O	A-1
B ASS 22	CREDIT AGRICOLE	06/12/2010	02/07/2007	05/01/2011	176 125,16	F	Taux fixe à 4.5 %	4,500	4,500	EUR	A	P	O	A-1
B ASS 23	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2011	01/01/2011	08/02/2011	182 247,33	F	Taux fixe à 4.63 %	4,630	4,781	EUR	T	X	O	A-1
B ASS 24	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2011	01/01/2011	09/01/2011	237 519,84	V	Euribor 3M + 1.05	2,022	2,067	EUR	T	P	O	A-1
B ASS 25	CAISSE D'EPARGNE	23/10/2009	01/01/2011	25/02/2011	289 374,91	F	Taux fixe à 3.44 %	3,440	3,536	EUR	T	P	O	A-1
B ASS 27	CREDIT AGRICOLE	21/12/2010	22/12/2010	05/06/2011	243 157,89	F	Taux fixe à 3.78 %	3,780	3,780	EUR	A	C	O	A-1
B ASS 31	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2011	01/01/2011	12/05/2011	540 100,01	F	Taux fixe à 4.4 %	4,400	4,514	EUR	S	P	O	A-1
B ASS 35	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2011	01/01/2011	31/01/2011	543 086,97	F	Taux fixe à 4.27 %	4,270	4,403	EUR	T	P	O	A-1
B ASS 36	CREDIT AGRICOLE	07/12/2010	20/11/2007	01/03/2011	235 832,31	F	Taux fixe à 5.03 %	5,030	5,030	EUR	A	P	O	A-1
B ASS 40	CREDIT AGRICOLE	06/12/2010	12/02/2009	05/02/2011	102 549,71	F	Taux fixe à 5.45 %	5,450	5,524	EUR	S	P	O	A-1
B ASS 46	CREDIT AGRICOLE	22/12/2010	30/10/2007	01/01/2011	57 442,02	F	Taux fixe à 4.89 %	4,890	4,890	EUR	A	P	O	A-1
B ASS 48	SFIL CAFFIL	17/05/2005	01/12/2010	01/07/2011	1 000 661,53	C	Taux fixe 3.72% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.09%)	3,720	3,774	EUR	A	P	O	B-1
B ASS 49 Ream	SFIL CAFFIL	27/04/2016	01/07/2016	01/07/2017	1 887 498,12	F	Taux fixe à 3.16 %	3,160	3,206	EUR	A	X	O	A-1
B ASS 50 Ream	SFIL CAFFIL	27/04/2016	01/12/2016	01/12/2017	1 471 903,74	F	Taux fixe à 3.25 %	3,250	3,297	EUR	A	X	O	A-1

LANNION TREGOR COMMUNAUTE - ASSAINISSEMENT REGIE AUTONOME - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
B ASS 61	CREDIT AGRICOLE	05/02/2010	13/12/2006	05/02/2011	83 128,68	F	Taux fixe à 4.16 %	4,160	4,160	EUR	A	P	O	A-1
B ASS 62	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30/04/2012	30/04/2012	01/02/2013	2 131 000,00	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	4,510	EUR	A	P	O	A-1
B ASS 63	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/02/2014	01/02/2014	01/04/2014	1 780 929,00	V	Livret A(Préfixé) + 1	2,250	2,250	EUR	T	C	O	A-1
B ASS 64	CREDIT FONCIER DE FRANCE	20/12/2013	20/12/2013	20/03/2014	1 780 000,00	F	Taux fixe à 4.29 %	4,290	4,424	EUR	T	C	O	A-1
B ASS 65	CREDIT AGRICOLE	16/04/2007	01/01/2014	01/04/2014	279 999,98	V	(TAM(Postfixé) + 0.1)-Floor -0.1 sur TAM(Postfixé)	0,221	0,221	EUR	A	C	O	A-1
B ASS 66	CREDIT AGRICOLE	31/10/2002	07/12/2009	05/10/2014	32 889,78	F	Taux fixe à 4.23 %	4,230	4,230	EUR	A	P	O	A-1
B ASS 67	DEXIA CL	29/07/2010	01/01/2015	01/02/2016	104 033,92	F	Taux fixe à 4.06 %	4,060	4,060	EUR	A	P	O	A-1
B ASS 69	Credit Mutuel de Bretagne	17/12/2013	01/01/2014	28/02/2014	350 000,00	F	Taux fixe à 3.76 %	3,760	3,813	EUR	T	C	O	A-1
B ASS 74	DEXIA CL	01/12/2006	01/01/2015	01/01/2016	124 554,48	F	Taux fixe à 4.03 %	4,030	4,030	EUR	A	P	O	A-1
B ASS 75 Ream	SFIL CAFFIL	27/04/2016	01/06/2016	01/06/2017	2 199 017,22	F	Taux fixe à 3.24 %	3,240	3,287	EUR	A	X	O	A-1
B ASS 76	CREDIT AGRICOLE	02/02/2009	02/03/2009	05/03/2014	4 296 766,80	F	Taux fixe à 4.6 %	4,600	4,680	EUR	T	P	O	A-1
B ASS 78	CAISSE D'EPARGNE	28/07/2009	01/01/2017	25/02/2017	152 528,95	F	Taux fixe à 3.49 %	3,490	3,588	EUR	T	P	O	A-1
B ASS 79	CREDIT AGRICOLE	19/06/2013	19/07/2013	05/09/2013	120 000,00	F	Taux fixe à 3.82 %	3,820	3,875	EUR	T	C	O	A-1
B ASS 80	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	05/02/2016	05/02/2016	01/07/2016	1 310 626,87	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,750	1,762	EUR	T	C	O	A-1
B ASS 82	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	09/02/2016	01/01/2017	01/03/2017	1 994 881,25	V	Livret A(Préfixé) + 0.75	1,500	1,500	EUR	T	C	O	A-1
B ASS 83	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	09/02/2016	01/01/2017	01/03/2017	918 204,68	V	Livret A(Préfixé) + 0.75	1,500	1,500	EUR	T	C	O	A-1
B ASS 85	CREDIT AGRICOLE	24/07/2001	04/09/2001	05/05/2017	96 050,84	F	Taux fixe à 6.15 %	6,150	6,150	EUR	A	P	O	A-1
B ASS 86	CREDIT AGRICOLE	19/10/2004	06/01/2005	05/04/2017	83 318,30	F	Taux fixe à 4.45 %	4,450	4,450	EUR	A	P	O	A-1

LANNION TREGOR COMMUNAUTE - ASSAINISSEMENT REGIE AUTONOME - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
B ASS 87	DEXIA CL	27/06/2005	01/01/2017	01/12/2017	130 828,04	F	Taux fixe à 4.03 %	4,030	4,030	EUR	A	P	O	A-1
B ASS 9	CREDIT AGRICOLE	01/01/2011	13/12/2007	05/03/2011	344 540,31	F	Taux fixe à 4.444 %	4,444	4,519	EUR	T	C	O	A-1
B ASS 91	CREDIT AGRICOLE	12/10/2010	15/10/2010	05/10/2017	372 926,97	F	Taux fixe à 3.33 %	3,330	3,330	EUR	A	P	O	A-1
B ASS 92	CREDIT AGRICOLE	29/03/2005	01/01/2017	05/02/2017	42 019,63	V	(Moyenne Euribor 12M + 0.424) + Tunnel 0.026/4.902 sur Moyenne Euribor 12M	0,450	0,451	EUR	T	P	O	A-1
B ASS 93	CREDIT AGRICOLE	26/05/2010	01/01/2017	05/02/2017	67 500,00	V	(Moyenne Euribor 3M + 1.797) + Cap 2.643 sur Moyenne Euribor 3M	1,500	1,508	EUR	T	C	O	A-1
B ASS 95	ARKEA	27/09/2010	01/01/2017	30/03/2017	121 613,93	F	Taux fixe à 3.01 %	3,010	3,044	EUR	T	P	O	A-1
B ASS 98	DEXIA CL	29/12/2005	01/01/2017	01/02/2017	53 305,15	F	Taux fixe à 3.96 %	3,960	3,960	EUR	A	P	O	A-1
B ASS 99	CREDIT AGRICOLE	22/05/2009	01/01/2017	05/05/2017	7 613,11	V	(Moyenne Euribor 12M + 1.776) + Cap 2.774 sur Moyenne Euribor 12M	1,770	1,770	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					390 010,00									
B ASS 129	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	18/06/2010	10/06/2018	15/02/2018	390 010,00	V	Euribor 3M + 0.55	0,221	0,224	EUR	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

LANNION TREGOR COMMUNAUTE - ASSAINISSEMENT REGIE AUTONOME - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					508 725,00									
1681 Autres emprunts (total)					508 725,00									
B ASS 81	Agence de l'Eau Loire Bretagne	16/07/2014	17/12/2014	31/01/2017	508 725,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					77 141 460,09									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		62 480 208,48					3 220 493,08	2 064 306,27	0,00	242 077,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		62 194 190,48					3 203 161,08	2 052 577,37	0,00	241 002,18
ASS 128	N	0,00	A-1	490 000,00	13,95	F	Taux fixe à 1.42 %	1,448	35 000,00	6 884,48	0,00	323,05
ASS 138	N	0,00	A-1	1 525 000,00	15,08	F	Taux fixe à 1.5 %	1,508	100 000,00	22 312,50	0,00	3 503,13
ASS 141	N	0,00	A-1	1 700 000,00	21,00	F	Taux fixe à 0.85 %	0,853	80 000,00	14 195,00	0,00	3 404,25
ASS 142	N	0,00	A-1	1 650 000,00	16,25	F	Taux fixe à 0.57 %	0,580	100 000,00	9 344,43	0,00	2 233,29
ASS 143	N	0,00	A-1	375 549,48	5,17	F	Taux fixe à 0.65 %	0,652	71 533,24	2 266,72	0,00	159,19
ASS 144	N	0,00	A-1	3 500 000,00	17,25	F	Taux fixe à 0.45 %	0,451	200 000,00	15 412,50	0,00	3 671,25
ASS 146	N	0,00	A-1	4 950 000,00	22,41	F	Taux fixe à 0.65 %	0,652	220 000,00	31 638,76	0,00	2 562,08
ASS 147 Consolidation	N	0,00	A-1	9 500 000,02	28,41	V	(Euribor 3M + 0.2)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,304	333 333,32	353 933,76	0,00	21 562,41
ASS 148	N	0,00	A-1	3 900 000,00	38,97	V	(Euribor 3M + 0.97)-Floor 0 sur Euribor 3M	5,073	100 000,00	173 024,38	0,00	4 003,65
ASS 149	N	0,00	A-1	4 000 000,00	39,89	V	(Euribor 3M + 1.04)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,959	100 000,00	231 750,22	0,00	16 009,90
ASS 150	N	0,00	A-1	4 000 000,00	39,89	F	Taux fixe à 3.93 %	4,047	100 000,00	158 318,96	0,00	17 455,75
ASS 151	N	0,00	A-1	6 000 000,00	39,99	V	(Euribor 3M + 0.99)-Floor 0 sur Euribor 3M	5,081	150 000,00	265 404,08	0,00	1 121,85

LANNION TREGOR COMMUNAUTE - ASSAINISSEMENT REGIE AUTONOME - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
B ASS 10	N	0,00	A-1	533 333,52	15,93	V	Moyenne de Euribor 3M + 0.56	4,597	33 333,32	21 943,97	0,00	1 125,00
B ASS 100	N	0,00	A-1	33 503,37	7,93	F	Taux fixe à 4.12 %	4,120	3 620,51	1 380,34	0,00	85,50
B ASS 101	N	0,00	A-1	24 902,82	5,08	V	(0.7*4.85) + (0.3*(Euribor 3M + 0.24))	4,810	4 270,56	1 079,67	0,00	146,33
B ASS 102	N	0,00	A-1	993 750,00	13,07	F	Taux fixe à 1.04 %	1,044	75 000,00	10 042,50	0,00	1 725,21
B ASS 105	N	0,00	A-1	60 940,89	12,51	F	Taux fixe à 4.05 %	4,112	3 731,16	2 411,92	0,00	547,07
B ASS 106	N	0,00	A-1	113 258,04	12,00	F	Taux fixe à 4.91 %	4,910	6 430,77	5 560,97	0,00	5 230,65
B ASS 107	N	0,00	A-1	28 281,10	5,75	V	(Moyenne Euribor 12M + 0.18)-Floor -0.18 sur Moyenne Euribor 12M	4,249	4 713,52	1 201,66	0,00	177,65
B ASS 109	N	0,00	A-1	8 329,23	7,91	F	Taux fixe à 4.2 %	4,267	895,35	335,85	0,00	26,02
B ASS 112	N	0,00	A-1	51 750,00	11,08	F	Taux fixe à 2.31 %	2,330	4 600,00	1 155,58	0,00	181,53
B ASS 113	N	0,00	A-1	1 841,49	0,01	V	(Euribor 12M + 0.25)-Floor 0 sur Euribor 12M	4,600	1 841,49	20,98	0,00	0,00
B ASS 114	N	0,00	A-1	96 666,77	7,01	F	Taux fixe à 1.9 %	1,914	13 333,32	1 741,65	0,00	373,84
B ASS 115	N	0,00	A-1	38 475,10	12,17	F	Taux fixe à 4.21 %	4,210	2 283,63	1 619,80	0,00	1 265,48
B ASS 120	N	0,00	A-1	57 656,48	4,25	F	Taux fixe à 4.52 %	4,586	10 516,31	2 649,51	0,00	1 621,73
B ASS 122	N	0,00	A-1	100 756,80	8,25	F	Taux fixe à 4.93 %	4,930	11 195,20	4 967,31	0,00	3 299,28
B ASS 123	N	0,00	A-1	33 320,12	5,66	V	Euribor 3M + 1.13	5,281	5 516,85	1 480,59	0,00	87,67
B ASS 124	N	0,00	A-1	17 500,00	1,68	F	Taux fixe à 3.1 %	3,136	10 000,00	426,26	0,00	16,15
B ASS 127	N	0,00	A-1	1 350 000,00	13,26	V	(Moyenne Euribor 3M + 0.69)-Floor -0.69 sur Moyenne Euribor 3M	4,644	100 000,00	57 452,01	0,00	10 323,96

LANNION TREGOR COMMUNAUTE - ASSAINISSEMENT REGIE AUTONOME - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
B ASS 132	N	0,00	A-1	372 300,00	18,12	F	Taux fixe à 1.12 %	1,125	20 400,00	4 084,08	0,00	492,66
B ASS 133	N	0,00	A-1	18 516,59	3,75	F	Taux fixe à 4.69 %	4,773	4 625,61	787,87	0,00	0,00
B ASS 134	N	0,00	A-1	226 875,00	13,68	F	Taux fixe à 1.69 %	1,701	16 500,00	3 729,62	0,00	246,90
B ASS 135	N	0,00	A-1	311 365,73	14,18	F	Taux fixe à 3.99 %	4,110	16 480,98	12 381,94	0,00	784,39
B ASS 136	N	0,00	A-1	67 359,25	13,93	F	Taux fixe à 4.92 %	4,980	3 441,58	3 272,26	0,00	218,38
B ASS 137	N	0,00	A-1	112 065,17	5,83	F	Taux fixe à 2.69 %	2,690	17 460,34	3 014,55	0,00	417,08
B ASS 21	N	0,00	A-1	94 749,97	6,84	F	Taux fixe à 3.75 %	3,803	12 068,23	3 384,73	0,00	473,70
B ASS 22	N	0,00	A-1	53 971,49	3,01	F	Taux fixe à 4.5 %	4,500	12 615,46	2 428,72	0,00	1 835,17
B ASS 23	N	0,00	A-1	59 307,80	4,10	F	Taux fixe à 4.63 %	4,781	12 910,12	2 565,56	0,00	316,27
B ASS 24	N	0,00	A-1	84 010,91	5,52	V	Euribor 3M + 1.05	5,205	13 822,99	3 800,39	0,00	608,62
B ASS 25	N	0,00	A-1	103 977,31	5,90	F	Taux fixe à 1.551 %	1,560	16 683,72	1 515,96	0,00	131,63
B ASS 27	N	0,00	A-1	85 105,32	6,43	F	Taux fixe à 3.78 %	3,780	12 157,89	3 216,98	0,00	1 570,19
B ASS 31	N	0,00	A-1	165 623,28	3,86	F	Taux fixe à 4.4 %	4,514	38 692,02	6 978,20	0,00	760,18
B ASS 35	N	0,00	A-1	357 715,78	13,83	F	Taux fixe à 4.27 %	4,403	18 998,84	15 221,52	0,00	2 450,71
B ASS 36	N	0,00	A-1	159 622,44	13,17	F	Taux fixe à 5.03 %	5,030	8 127,64	8 029,01	0,00	6 328,99
B ASS 40	N	0,00	A-1	5 270,89	0,09	F	Taux fixe à 5.45 %	5,524	5 270,89	143,63	0,00	0,00
B ASS 46	N	0,00	A-1	17 964,62	3,00	F	Taux fixe à 4.89 %	4,890	4 174,81	878,47	0,00	672,45
B ASS 48	N	0,00	B-1	504 438,98	7,50	C	Taux fixe 3.72% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.09%)	3,774	52 825,75	19 077,88	0,00	8 540,01
B ASS 49 Ream	N	0,00	A-1	987 073,83	13,50	F	Taux fixe à 3.16 %	3,206	132 487,47	31 711,39	0,00	13 727,51

LANNION TREGOR COMMUNAUTE - ASSAINISSEMENT REGIE AUTONOME - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
B ASS 50 Ream	N	0,00	A-1	1 057 850,30	13,92	F	Taux fixe à 3.25 %	3,297	67 693,95	34 953,14	0,00	2 681,67
B ASS 61	N	0,00	A-1	19 971,51	2,09	F	Taux fixe à 4.16 %	4,160	6 387,75	830,81	0,00	510,14
B ASS 62	N	0,00	A-1	712 179,59	3,08	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	166 442,66	32 119,30	0,00	22 493,31
B ASS 63	N	0,00	A-1	1 346 827,41	30,00	V	Livret A(Préfixé) + 1	4,000	44 523,24	52 425,30	0,00	12 689,55
B ASS 64	N	0,00	A-1	1 186 666,80	19,97	F	Taux fixe à 4.29 %	4,424	59 333,32	50 786,04	0,00	1 477,75
B ASS 65	N	0,00	A-1	163 333,29	13,25	V	(TAM(Postfixé) + 0.1)-Floor -0.1 sur TAM(Postfixé)	3,904	11 666,67	6 375,88	0,00	3 490,19
B ASS 66	N	0,00	A-1	11 412,60	3,76	F	Taux fixe à 4.23 %	4,230	2 678,35	482,75	0,00	87,23
B ASS 67	N	0,00	A-1	24 243,38	1,08	F	Taux fixe à 4.06 %	4,060	11 880,50	984,28	0,00	458,72
B ASS 69	N	0,00	A-1	116 666,80	4,91	F	Taux fixe à 3.76 %	3,813	23 333,32	4 057,67	0,00	292,44
B ASS 74	N	0,00	A-1	39 497,00	2,00	F	Taux fixe à 4.03 %	4,030	12 649,06	1 591,73	0,00	1 078,97
B ASS 75 Ream	N	0,00	A-1	1 178 812,95	18,42	F	Taux fixe à 3.24 %	3,287	148 827,24	38 830,10	0,00	19 744,83
B ASS 76	N	0,00	A-1	3 205 969,33	15,93	F	Taux fixe à 4.6 %	4,680	139 076,13	145 098,39	0,00	9 797,02
B ASS 78	N	0,00	A-1	16 646,67	0,65	F	Taux fixe à 3.49 %	3,588	16 646,67	295,68	0,00	0,00
B ASS 79	N	0,00	A-1	57 000,00	9,43	F	Taux fixe à 3.82 %	3,875	6 000,00	2 091,45	0,00	135,29
B ASS 80	N	0,00	A-1	1 064 884,27	32,25	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	4,060	32 765,68	41 947,78	0,00	10 206,51
B ASS 82	N	0,00	A-1	1 639 106,25	32,17	V	Livret A(Préfixé) + 0.75	3,750	50 825,00	59 915,65	0,00	4 731,90
B ASS 83	N	0,00	A-1	754 448,36	32,17	V	Livret A(Préfixé) + 0.75	3,750	23 393,76	27 578,00	0,00	2 178,00
B ASS 85	N	0,00	A-1	57 914,09	6,34	F	Taux fixe à 6.15 %	6,150	6 868,09	3 561,72	0,00	2 049,28
B ASS 86	N	0,00	A-1	44 318,03	5,26	F	Taux fixe à 4.45 %	4,450	6 606,30	1 972,15	0,00	1 235,32

LANNION TREGOR COMMUNAUTE - ASSAINISSEMENT REGIE AUTONOME - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
B ASS 87	N	0,00	A-1	90 609,80	10,92	F	Taux fixe à 4.03 %	4,030	6 708,18	3 651,57	0,00	272,38
B ASS 9	N	0,00	A-1	81 068,27	3,93	F	Taux fixe à 4.444 %	4,519	20 267,08	3 264,92	0,00	187,64
B ASS 91	N	0,00	A-1	261 606,96	11,76	F	Taux fixe à 3.33 %	3,330	18 090,45	8 711,51	0,00	1 914,65
B ASS 92	N	0,00	A-1	2 301,78	0,34	V	(Moyenne Euribor 12M + 0.424) + Tunnel 0.026/4.902 sur Moyenne Euribor 12M	4,680	2 301,78	36,45	0,00	0,00
B ASS 93	N	0,00	A-1	32 500,00	6,34	V	(Moyenne Euribor 3M + 1.797) + Cap 2.643 sur Moyenne Euribor 3M	4,514	5 000,00	1 359,75	0,00	186,54
B ASS 95	N	0,00	A-1	67 165,43	7,00	F	Taux fixe à 3.01 %	3,044	8 753,87	1 923,49	0,00	0,00
B ASS 98	N	0,00	A-1	38 048,95	11,08	F	Taux fixe à 3.96 %	3,960	2 538,07	1 506,74	0,00	1 285,14
B ASS 99	N	0,00	A-1	1 011,07	0,34	V	(Moyenne Euribor 12M + 1.776) + Cap 2.774 sur Moyenne Euribor 12M	4,550	1 011,07	46,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		286 018,00					17 332,00	11 728,90	0,00	1 074,82
B ASS 129	N	0,00	A-1	286 018,00	16,37	V	Euribor 3M + 0.55	4,699	17 332,00	11 728,90	0,00	1 074,82
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

LANNION TREGOR COMMUNAUTE - ASSAINISSEMENT REGIE AUTONOME - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		327 468,18					29 769,83	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		327 468,18					29 769,83	0,00	0,00	0,00
B ASS 81	N	0,00	A-1	327 468,18	10,08	F	Taux fixe à 0 %	0,000	29 769,83	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		62 807 676,66					3 250 262,91	2 064 306,27	0,00	242 077,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
B ASS 48	SFIL CAFFIL	1 000 661,53	504 438,98	1	20,00		Taux fixe 3.72% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.09%)	Taux fixe 3.72% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.09%)	39 415,69	Taux fixe 3.72% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.09%)	3,774	19 077,88	0,00	0,80
TOTAL (B)		1 000 661,53	504 438,98						39 415,69			19 077,88	0,00	0,80
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		1 000 661,53	504 438,98						39 415,69			19 077,88	0,00	0,80

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	76	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,19	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	62 303 237,68	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,80	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	504 438,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES*(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)*

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1250.00 €	2017-01-31

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	FRAIS D'ETUDES	5	31/01/2017
L	FRAIS INSERTION	5	31/01/2017
L	LOGICIELS (extensions ou mise à jour)	2	31/01/2017
L	LOGICIELS 4 ANS	4	31/01/2017
L	LOGICIELS 5 ANS	5	31/01/2017
L	IMMO INCORPORELLES MIS A DISPO 5 ANS	5	31/01/2017
L	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES 10 ANS	10	31/01/2017
L	AUTRES TERRAINS	20	31/01/2017
L	AGENCEMENT TERRAINS NUS 30 ANS	30	31/01/2017
L	BATIMENTS 30 ANS	30	31/01/2017
L	BATIMENTS 15 ANS	15	31/01/2017
L	BATIMENTS 20 ANS	20	31/01/2017
L	BATIMENTS CONSTRUCTION NOUVELLES	50	31/01/2017
L	BATIMENTS 55 ANS	55	31/01/2017
L	DISPO BATIMENT PUBLIC 20 ANS	20	31/01/2017
L	DISPO BATIMENT PUBLIC 40 ANS	40	31/01/2017
L	DISPO BATIMENT PUBLIC 45 ANS	45	31/01/2017
L	DISPO BATIMENT PUBLIC 50 ANS	50	31/01/2017
L	DISPO AUTRE BATIMENT PUBLIC 30 ANS	30	31/01/2017
L	DISPO AUTRE BATIMENT PUBLIC 35 ANS	35	31/01/2017
L	DISPO AUTRE BATIMENT PUBLIC 40 ANS	40	31/01/2017
L	INSTALLATIONS SPECIFIQUES 5 ANS	5	31/01/2017
L	INSTALLATIONS SPECIFIQUES 10 ANS	10	31/01/2017
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT	50	31/01/2017
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT 29 ANS	29	31/01/2017
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT 30 ANS	30	31/01/2017
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT 50 ANS	50	31/01/2017
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT 55 ANS	55	31/01/2017
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT	60	31/01/2017
L	MATERIEL INDUSTRIEL 10 ANS	10	31/01/2017
L	MATERIEL INDUSTRIEL (SANS MOTORISATION) 5 ANS	5	31/01/2017
L	OUTILLAGE INDUSTRIEL 10 ANS	10	31/01/2017
L	OUTILLAGE INDUSTRIEL 5 ANS	5	31/01/2017
L	OUTILLAGE INDUSTRIEL 8 ANS	8	31/01/2017
L	DISPO RESEAUX ASSAINISSEMENT 50 ANS	50	31/01/2017
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT 5 ANS	5	31/01/2017
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT 10 ANS	10	31/01/2017
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT 20 ANS	20	31/01/2017
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT 30 ANS	30	31/01/2017
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT 35 ANS	35	31/01/2017
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT 40 ANS	40	31/01/2017
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT 45 ANS	45	31/01/2017
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT 55 ANS	55	31/01/2017
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT 60 ANS	60	31/01/2017
L	MATERIEL INDUS MIS A DISPO 5 ANS	5	31/01/2017

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	MATERIEL INDUS MIS A DISPO	10	31/01/2017
L	MATERIEL INDUS MIS A DISPO	15	31/01/2017
L	MATERIEL INDUSTRIEL (SANS MOTORISATION) 20 ANS	20	31/01/2017
L	MATERIEL INDUSTRIEL 30 ANS	30	31/01/2017
L	MATERIEL INDUSTRIEL 60ANS	60	31/01/2017
L	MAT DE TRANSPORT (LEGERS OU UTILITAIRES) 2182 8A	8	31/01/2017
L	GROSSES REPARATIONS MAT TRANSPORT	4	31/01/2017
L	MATERIEL DE BUREAU	5	31/01/2017
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	31/01/2017
L	MOBILIER 10 ANS	10	31/01/2017
L	AUTRES IMMO CORPORELLES (10 ans) 2188	10	31/01/2017
L	MATERIEL DE BUREAU 21783	5	31/01/2017
L	MATERIEL INFORMATIQUE 21783	5	31/01/2017
L	MATERIEL INFORMATIQUE MIS A DISPO 21783	3	31/01/2017
L	MOBILIER MIS A DISPO 21784	10	31/01/2017
L	SUBV AGENCE DE L EAU 13111 10 ANS	10	31/01/2017
L	SUBV AGENCE DE L EAU 13111 20 ANS	20	31/01/2017
L	SUBV AGENCE DE L EAU 13111 30 ANS	30	31/01/2017
L	SUBV AGENCE DE L EAU 13111 55 ANS	55	31/01/2017
L	SUBV ETAT&ETABLISSEMENTS NATIONNAUX (M49) 30 ANS	30	31/01/2017
L	SUBV ETAT&ETABLISSEMENTS NATIONNAUX (M49) 50 ANS	50	31/01/2017
L	SUBV ETAT&ETABLISSEMENTS NATIONNAUX (M49) 60 ANS	60	31/01/2017
L	SUBV CONSEIL REGIONAL 1312	10	31/01/2017
L	SUBV CONSEIL REGIONAL 1312	25	31/01/2017
L	SUBV CONSEIL REGIONAL 1312 (30 ans)	30	31/01/2017
L	SUBV CONSEIL REGIONAL 1312 40 ANS	40	31/01/2017
L	SUBV CONSEIL REGIONAL 1312 50 ANS	50	31/01/2017
L	SUBV CONSEIL REGIONAL 1312 55 ANS	55	31/01/2017
L	6123 SUBV CONSEIL REGIONAL 1312	60	31/01/2017
L	SUBV CONSEIL DEPARTEMENTAL	30	31/01/2017
L	SUBV CONSEIL DEPARTEMENTAL	5	31/01/2017
L	SUBVENTION DEPARTEMENT 30 ANS	30	31/01/2017
L	SUBV CONSEIL GENERAL RESEAUX	50	31/01/2017
L	SUBVENTIONS COMMUNES 30 ANS	30	31/01/2017
L	SUBVENTIONS COMMUNES 50 ANS	50	31/01/2017
L	SUBVENTIONS COMMUNES 60 ANS	60	31/01/2017
L	SUBV GROUPEMENTS COLLECTIVITES 50 ANS	50	31/01/2017
L	SUBV GROUPEMENTS COLLECTIVITES	55	31/01/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	62 000,00		44 948,41	106 948,41	45 000,00	61 948,41
Créances douteuses	45 000,00	01/01/2024	44 948,41	89 948,41	45 000,00	44 948,41
Risques financiers	17 000,00	01/01/2024	0,00	17 000,00	0,00	17 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	62 000,00		44 948,41	106 948,41	45 000,00	61 948,41

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
--------	-------	-------------------------------	------------------	--	--	--------------------------------------

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	4 430 600,00	4 430 600,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	5 367 100,00	5 367 100,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	936 500,00	936 500,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		4 430 600,00	I 4 430 600,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		3 105 000,00	3 105 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 105 000,00	3 105 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 325 600,00	1 325 600,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 325 600,00	1 325 600,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 009		Intitulé de l'opération : OPE. SOUS MAND. CUVES HYDROCARBURE LANNION			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	282 284,62	0,00	0,00	0,00	0,00
4581 OPE. SOUS MAND. CUVES HYDROCARBURE LANNION (5)	282 284,62	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	282 284,62	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
	282 284,62	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582 Financement par d'autres tiers (7)	282 284,62	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	282 284,62	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 01		Intitulé de l'opération : OPERAT CPTÉ DE TIERS PLOUARET OPÉRAT POUR COMPTE DE TIERS PLOUARET			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	123 980,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581 OPERAT CPTÉ DE TIERS PLOUARET (5)	123 980,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	123 980,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
	123 980,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582 Financement par d'autres tiers (7)	123 980,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 01		Intitulé de l'opération : OPERAT CPTÉ DE TIERS PLOUARET OPÉRAT POUR COMPTE DE TIERS PLOUARET			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
Recettes nettes (b - d)	123 980,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 02		Intitulé de l'opération : OPERAT CPTÉ DE TIERS PERROS-GUIREC OPERAT POUR COMPTE DE TIERS PERROS-GUIREC			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	59 135,21	0,00	0,00	0,00	0,00
4581 OPERATION POUR COMPTE DE TIERS PERROS-GUIREC (5)	59 135,21	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	59 135,21	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	59 135,21	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582 Financement par d'autres tiers (7)	59 135,21	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	59 135,21	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2021ASSSTE/2021 CONSTR & REHAB STATIONS D'EPURATION	27 748 004,00	0,00	27 748 004,00	12 609 359,00	7 242 545,00	7 896 100,00
2022ASSSTE/2022 CONSTR & REHAB STATIONS D'EPURATION	47 710 861,00	7 000,00	47 717 861,00	2 503 351,00	3 878 150,00	41 336 360,00
2023ASSSTE/2023 CONSTR & REHAB STATIONS D'EPURATION	19 913 169,00	0,00	19 913 169,00	563 539,00	1 085 060,00	18 264 570,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif pal 2 cl	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	20,60	1,00	21,60
Adjoint technique pal 1 cl	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique pal 2 cl	C	0,00	0,00	0,00	1,80	0,00	1,80
Adjoint technique territorial	C	0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	3,00
Agent de maîtrise	C	0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	3,00
Agent de maîtrise principal	C	0,00	0,00	0,00	3,80	0,00	3,80
Ingénieur	A	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur principal	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	0,00	0,00	0,00	4,00	0,00	4,00
Technicien principal de 1 cl	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Technicien principal de 2 cl	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	1,00	70,20	71,20
Agent d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Agent de groupe 2 - Eau et as		0,00	0,00	0,00	0,00	19,00	19,00
Agent de groupe 3 - Eau et as		0,00	0,00	0,00	0,00	11,00	11,00
Agent de groupe 4 - Eau et as		0,00	0,00	0,00	0,00	3,80	3,80
Agent de groupe 5 - Eau et as		0,00	0,00	0,00	0,00	4,00	4,00
Agent de groupe 6 - Cadre - E		0,00	0,00	0,00	1,00	2,00	3,00
Agent exploitation réseaux		0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	3,00
Assistant administratif		0,00	0,00	0,00	0,00	2,90	2,90

LANNION TREGOR COMMUNAUTE - ASSAINISSEMENT REGIE AUTONOME - BP - 2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Chauffeur Canalisateur		0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	2,00
Chef d'équipe travaux		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Chef de projets		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Chimiste		0,00	0,00	0,00	0,00	0,80	0,80
Contrôleur assainissement		0,00	0,00	0,00	0,00	4,00	4,00
Exploitant réseaux		0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	3,00
Exploitant/Electrotechnicien		0,00	0,00	0,00	0,00	1,80	1,80
Ingénieur études		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Responsable controle branchem		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Responsable d'équipe stations		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Responsable secteur Assainiss		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Régisseur		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Spécialiste traitement		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Technicien bureau d'études		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Technicien canalisateur		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Technicien études		0,00	0,00	0,00	0,00	1,90	1,90
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	22,60	71,20	93,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 343-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet de service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------------	----------	---------------------------------	-----------------

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 132

Nombre de membres présents : 67

Nombre de suffrages exprimés : 76

VOTES :

Pour : 76

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 19/01/2024

Présenté par (1) Gervais EGAULT,

A Lannion le 30/01/2024

(1) Gervais EGAULT,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Lannion, le 30/01/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) Gervais EGAULT, compte tenu de la transmission en préfecture, le 02/02/2024, et de la publication le 02/02/2024
A Lannion, le 02/02/2024

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.